

## *Cultivons l'avenir, une initiative fédérale-provinciale-territoriale*

### **MISE AU POINT D'UNE TECHNIQUE D'APPLICATION DES FONGICIDES DANS LE BLEUET SAUVAGE AU COURS DE L'ANNÉE DE VÉGÉTATION**

Mireille Bellemare<sup>1</sup>, Véronique Moreau<sup>1</sup>, Mireille Fortin<sup>1</sup>, Pierre-Olivier Martel<sup>2</sup>, Andrée Tremblay<sup>2</sup>, Pascal Lavaute<sup>2</sup>, Gérard Gilbert<sup>3</sup> et Jean Lafond<sup>4</sup>

**No de projet :** 12-305

**Durée :** 05/2012 – 12/2012

#### **FAITS SAILLANTS**

Les observations de maladies fongiques se font plus fréquentes en bleuetière et l'application de fongicides est une pratique encore peu commune dans la province. Les connaissances sur l'utilisation de ceux-ci sont donc à parfaire. Cependant, pour la vente des bleuets, il faut savoir que les pays acheteurs possèdent des normes d'acceptabilité variables basées sur les limites maximales de résidus de pesticides (LMR). Ces LMR sont souvent dépassées lorsque les applications sont faites sur des bleuetières au stade récolte. Ainsi, un projet d'essais de fongicides a été mis en place sur les bleuetières au stade végétation afin de vérifier leur efficacité dans le contrôle des maladies fongiques et d'éviter la présence de résidus de pesticides sur les fruits. Les fongicides testés étaient : Proline, Pristine, Fontelis, Nova, Serenade (Aso), Jade et Maestro. Selon les résultats obtenus dans ce projet, seul le fongicide Proline a été efficace pour contrôler les maladies fongiques.

#### **OBJECTIF ET MÉTHODOLOGIE**

L'objectif de cette recherche a été d'évaluer l'efficacité de ces fongicides pendant l'année de végétation dans la production de bleuets sauvages pour contrôler les maladies fongiques et d'évaluer la rentabilité économique de cette pratique.

Des parcelles de 2 m x 3 m ont été mises en place au début juin dans trois bleuetières. Le dispositif expérimental était un plan complètement aléatoire avec quatre répétitions. Les traitements consistaient en sept fongicides et un témoin. Deux applications ont été réalisées en cours de saison. Des observations initiales et après chacune des applications de fongicides ont été réalisées. Les paramètres mesurés étaient : pourcentage de maladies (taches foliaires) dans les parcelles, répartition des feuilles en classes de degrés d'infection en laboratoire (10 tiges/parcelle), nombre de bourgeons à fruits par tige (10 tiges/parcelle) et dépérissement de ces bourgeons (2 tiges/parcelle).

#### **RÉSULTATS SIGNIFICATIFS POUR L'INDUSTRIE**

Les fongicides Pristine, Fontelis, Nova, Serenade, Jade et Maestro ont mené à des taux d'infection semblables à ceux observés dans les parcelles témoins et donc, ils ne sont pas recommandés. Le Proline est le seul qui permet de diminuer l'incidence de la maladie, sans toutefois l'éliminer complètement (environ de 10 à 30 % d'infection a été observé avec ce fongicide). Ce fongicide a permis de diminuer d'au moins 30 % les taches foliaires comparativement au témoin d'après les données prises sur le terrain au mois d'août (voir graphiques). Il en coûte environ 75 \$/ha pour utiliser le Proline.

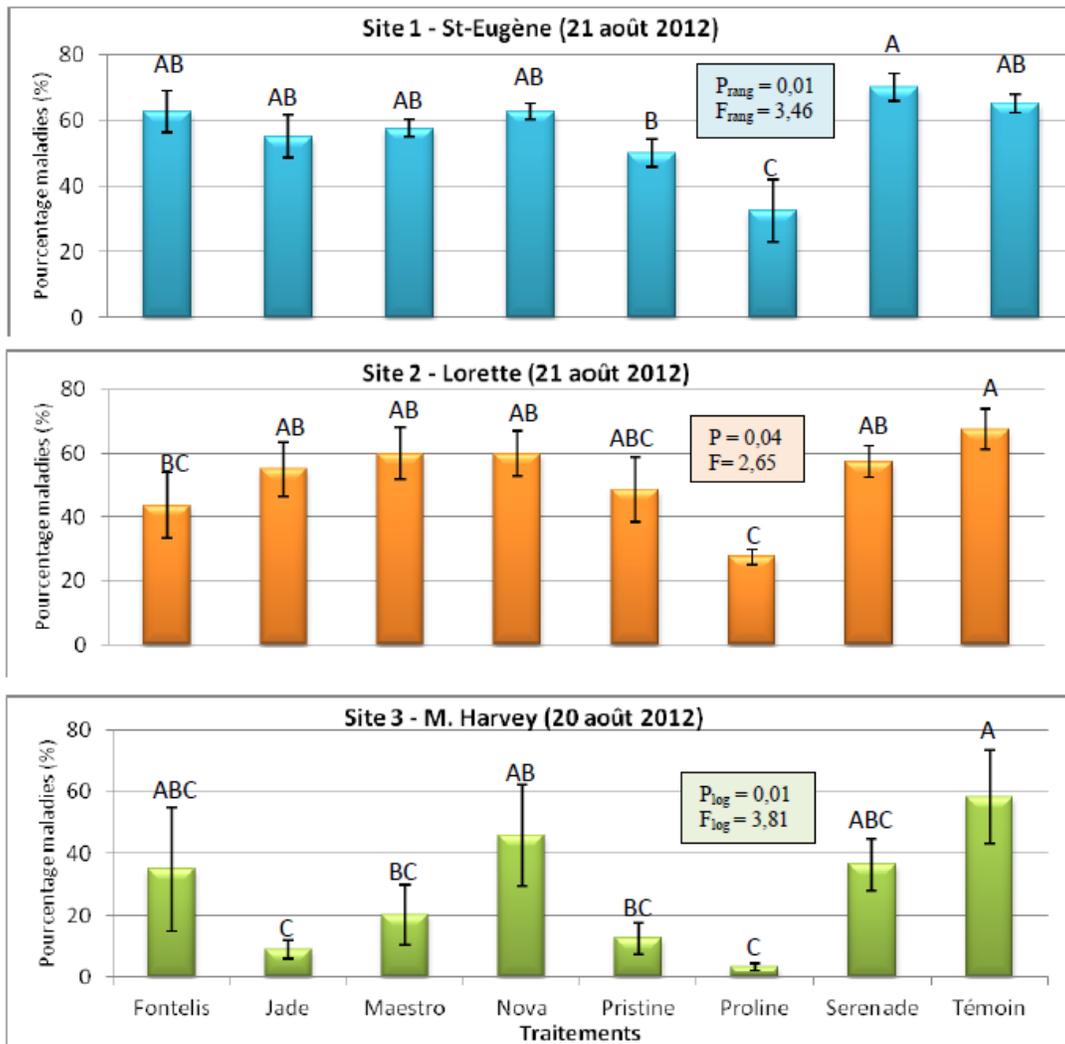
<sup>1</sup> Club Conseil Bleuets

<sup>2</sup> Direction régionale Saguenay-Lac-Saint-Jean, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

<sup>3</sup> Laboratoire de diagnostic en phytoprotection, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

<sup>4</sup> Agriculture et Agroalimentaire Canada

**Graphiques : Pourcentage de maladies (taches foliaires) des bleuétiers dans les trois sites selon le traitement appliqué – après application #2 (ANOVA et Comparaisons multiples).**



**APPLICATIONS POSSIBLES POUR L'INDUSTRIE**

Le rendement mesuré en 2013 sera une donnée très importante pour confirmer les résultats obtenus dans ce projet. Pour le moment, aucun des traitements testés, outre le Proline, ne peut être recommandé en végétation. D'autres produits et doses pourraient être testés dans le futur.

**POINT DE CONTACT POUR INFORMATION**

Nom du responsable du projet : Mireille Bellemare, M.Sc. Biologie  
 Téléphone : (418) 239-0080, poste 22  
 Courriel : [clubbleuet.mbellemare@videotron.ca](mailto:clubbleuet.mbellemare@videotron.ca)

**REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES FINANCIERS**

Ce projet a été réalisé grâce à une aide financière du Programme d'appui pour un secteur agroalimentaire innovateur (PASAI), un programme issu de l'accord du cadre *Cultivons l'avenir* conclu entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et Agriculture et Agroalimentaire Canada. L'équipe de recherche tient à remercier ce partenaire.